ROUBAIX

Réunion des commissions

C'est par erreur qu'il a été annoncé hier qu'il y avait réunion du comité consultatif. C'est la réunion des commissions qui a lieu ce soir.

Grève du tissage Harinkouck

Tentative d'arbitrage

La grève continue au tissage Harinkouck, rue de Baval. Les 60 tisserands qui font de l'ameublement à la mécanique n'ont pas réintégré l'atelier encore, le patron en refusant à leur donner satisfaction.

Inutile de dire que comme toujours cette grève a été provoquée par le patron. Parce que les tisserands auraient fêté le 1er mai, M. Harinkouck a décidé de ne plus leur donner d'acompte sur la façon de leurs pièces, comme cela se pratiquait avant.

Pourquoi cette taquinerie? Les patrons ont toujours des grands mots dans la bouche; ils vident constamment qu'ils laissent l'entière liberté à leurs ouvriers et, pour peu qu'ils veulent en user, ils prennent contre eux des mesures coercitives.

Les grévistes demandent le maintien des acomptes. Ils donnent comme raison que les pièces de tissus qu'ils fabriquent représentent bien souvent des prix de façon élevés et que ces acomptes ne pouvant se liquider sur une semaine, il n'est que tout naturel que des acomptes leur soient donnés.

Outre cette réclamation, les grévistes demandent une augmentation pour les jaites, articles de soierie et de coton; la suppression des amendes ou l'affichage tous les quinze jours des sommes retenues, lesquelles sommes seraient partagées tous les dix mois entre les ouvriers.

Les grévistes demandent aussi à être autorisé à faire mesurer eux-mêmes leurs pièces de tissus au métrage public.

Ces diverses réclamations ont été soumises à M. Harinkouck, qui, paraît-il, n'a pas très bien reçu les délégués.

Après que ces derniers eurent rendu compte aux grévistes de la réponse du patron, une décision a été prise pour tenter l'arbitrage. A cet effet, une demande a été faite hier au juge de paix du Canton Est.

Les tisserands ont décidé à l'unanimité la continuation de la grève.

Une descente de parquet

Le dimanche 4 avril dernier, une jeune fille de 21 ans, Angèle Vandenbende, demeurant rue Magenta, frappait d'un coup de couteau dans le dos, son amant, Emile Cornil.

Ce dernier se refusa à porter plainte contre sa maîtresse, qui a pris la fuite et s'est, croit-on, réfugiée en Belgique.

Néanmoins le parquet a ouvert une instruction sur cette affaire. Hier, représenté par M. Doblock, juge d'instruction et M. Montaigne, greffier il est descendu à Roubaix à trois heures de l'après-midi et s'est rendu dans une salle de la Mairie où il a fait appeler huit témoins pour les interroger.

MM. Montaigne et Doblock sont repartis pour Lille vers 5 heures du soir.

Prime du 1er mai

Hier matin a eu lieu, à la Mairie, le tirage de la prime unique de trente francs pour les sociétés musicales ayant assisté aux concerts du 1er mai.

C'est la Fanfare de Beaurepaire qui a été favorisée.

Adjudications

Hier ont eu lieu à la mairie plusieurs adjudications qui devaient se faire le 30 mars dernier, mais qui avaient été remises à cause de l'annulation des élections.

En voici les résultats :

Fourniture de charbons aux établissements commencant pendant les années 1897, 1898, 1899 et du 1er janvier au 30 juin 1900. Evaluation de la fourniture annuelle 1400 tonnes. Quatre soumissionnaires se sont présentés. C'est M. Emile Delcroix-Planquart qui a été déclaré adjudicataire.

Ecoles communales. — Fourniture du matériel d'enseignement pendant les années 1897, 1898 et 1899. Devis annuel 2000 francs. Un seul soumissionnaire s'est présenté. C'est M. César Lenoir, de Lille, qui a été déclaré adjudicataire en offrant un rabais de 15 p. 0p0.

Pavage des préaux des écoles de garçons des rues Décrème et Pierre de Roubaix et des écoles de filles des rues du Coq Français et du Pile. Devis 15.500 fr. Cinq soumissionnaires. Adjudicataires. MM. Thurette frères, avec un rabais de 7 p. 0p0.

Concours de Coupe

Lundi 3 mai, à 8 h. du matin, a eu lieu à l'école de filles de la rue St-Vincent, le concours de coupe de fin d'année, pour la délivrance des diplômes.

Quatre-vingt-dix aspirantes s'étaient fait inscrire. Quatre vingt-six se sont présentées et 44 ont été définitivement reçues. Il y avait deux épreuves : la lingerie et la coupe et la confection d'un corsage.

Voici les dames qui étaient présentes et qui faisaient partie de la commission du jury : MMmes Bureuille, Monvoisin, Nedonsel, Vail-Duval, Tabourin, Sturinfels, Dhermies, Harcqz, Chevaucherie et Mlle Dubois remplaçant Mlle Toulbaux, empêchée.

M. Bolot, inspecteur primaire était aussi présent, ainsi que les citoyens Hervé Millède, adjoint, et Lévin Bailleul, conseiller municipal.

Voici les noms des demoiselles qui ont été reçues :

Mlles Adolphine Allard, Bataille Marie, Brier Rosa, Cousin Marguerite, Debrayne Céline, Decuypper Léonie, Deledique Léonie, Delgrange Hélène, Delmotte Angèle, Delporte Irma, Delsarte Octavie

Desbarbieux Eléonore, Destailleur Angèle, Devallée Elise, Dubar Marie, Dubreucq Jeanne, Duhamel Jeanne, Duhamel Jeanne, Dujardin Germaine, Duplat Mathilde, Duquesne Emilia, Duquesnoy Marie, Dutoit Elise.

Fourrier Jeanne, Geerarts Nathalie, Grimonprez Angèle, Heuvette Jeanne, Janssens Emma, Kattenbeck Alice, Lambert Antonia, Levers Alice, Ledouyck Flore, Lorthiois Germaine, Martinage Jeanne.

Masure Cornélie, Normand Mathilde, Pellibergien Cornélie, Plateau Clara, Prévoyeur Aimée, Rapaille Marie, Spriet Angèle, Vandricke Marie, Vanhuysse Palmyre, Verstraeten Marthe, Voisont Rosa.

Tombé dans une cave

Un accident est survenu hier matin, dans la rue Bernard. Un jeune homme de 25 ans, Amédée Dehaghe, demeurant dans cette rue, cour Degroell, 4, entra dans la cave, chez un voisin où il était allé.

Dans sa chute, il s'est coupé assez grièvement la langue en la mordant, de plus, il a de graves contusions à la tête.

Il a reçu les soins du docteur Lebrocquy qui le fait transporter à l'hôpital.

Arrestation pour vol

M. Squiven, commissaire de police, a fait procéder à l'arrestation d'un certain Emile Goudry, âgé de 19 ans.

Il est inculpé d'un vol d'une somme de 10 francs commis au préjudice d'un de ses collègues, un nommé Heuvotte, avec qui il joue au cirque.

Au Vélodrome de Roubaix

Si les amateurs de rencontres consécutives ne donnent tous rendez-vous dimanche prochain au vélodrome, on peut prédire qu'il y aura une grosse foule, la foule des grands jours, aussi considérable peut-être que le jour de la fameuse course Paris-Roubaix.

Jamais rencontre n'avait passionné le monde sportif comme celle de Bourillon et de Fischer qui aura lieu dimanche.

L'intérêt qui s'attache à ce match Franco-Belge s'explique d'autant mieux que Bourillon est considéré en ce moment comme la pédale la plus imbattable du monde, et que Fischer, nouveau Protin-Belge, vient de révéler en ces derniers temps les plus sérieuses qualités qui paraissent vouloir le faire briller au premier rang.

Bourillon, qui a battu les célèbres sprinters Jacquelin et Morin, n'est jamais venu à Roubaix où il sera, très certainement chaleureusement accueilli, et Fischer, qui a gagné chez nous le grand prix de Pâques, s'est acquis, avec la brillante course qu'il a fournie, toutes les sympathies du public qui fréquente assidument les réunions du Vélodrome Roubaisien.

Ce match franco-belge Bourillon-Fischer, la course scratch, le handicap, la course pour machines multiples, voilà qui promet pour le 9 mai, au Vélodrome de Roubaix, une réunion particulièrement intéressante et de laquelle tout le monde gardera, nous en sommes sûrs, le plus agréable souvenir.

Rentes des travailleurs

Un ouvrier bobineur Adolphe Pluquet, âgé de 60 ans, a été victime d'un accident au peignage Motte, rue d'Avelghem, où il travaillait la nuit.

En retirant un morceau de laine, l'ouvrier a eu le petit doigt de la main droite pris entre deux pignons de commande d'une carde. Le docteur Largillière lui a donné des soins et croit que la guérison ne demandera que quinze jours.

— A la filature Ch. Junker, rue des Soies, un ouvrier rattacheur, Hyacinthe Lemoine, âgé de 19 ans, demeurant rue Hoche, 26, a eu la main droite prise entre la baguette et la contre-baguette de son métier. Le médius a été écrasé. Un repos de 15 jours sera nécessaire.

Tondeuse p. chevaux: GALERIES LILLOISES

Communications diverses

Syndicat des maçons. — La commission syndicale des ouvriers maçons et similaires invite les adhérents à l'assemblée générale qui aura lieu le mercredi 5 mai, à 8 heures du soir, au local la *Paix*.

Mouvement ouvrier

WATTRELOS. — *Réunion générale.* — Ce soir, à 8 h. 1/2, réunion générale du Parti. Question de la plus haute importance.

LANNOY. — *Une grève de fileurs de lin.* — Vendredi dernier, les ouvrières fileuses de la maison Parent-Monfort se sont mises en grève. Le patron, qui était en voyage, a eu hier mardi, aussitôt rentré, une entrevue avec ses ouvrières auxquelles il a accordé satisfaction après s'être convaincu que chez MM. Delannoy et Boutemy, les fileuses de même catégorie, c'est-à-dire celles qui font les plus gros numéros, étaient payées à raison de 2 fr. 50 par jour.

Aujourd'hui il reste en grève 62 fileuses de fins numéros qui, ayant fait cause commune avec les premières, veulent aussi obtenir 2 fr. 50 par jour. La résistance de ces dernières entraîne l'arrêt de 198 ouvriers et ouvrières de diverses catégories.

On croit qu'une intervention du juge de paix aura raison des dernières hésitations de M. Parent-Monfort que l'on dit être très coulant. Nous le souhaitons ardemment.

WATTRELOS. — *Un percepteur sans-gêne.* — M. Morlay est un personnage qui bien grassement rétribué aux frais des contribuables, n'en laisse pas moins à désirer sous le rapport de l'exactitude.

Chargé du service de la perception pour les communes de Croix et de Wattrelos, ce monsieur en prend à son aise avec le public, ce bon public qui n'est bon que pour payer les charges sociales et les sinécures des budgétaires.

Les journaux avaient annoncé que M. Morlay se tiendrait, le lundi 3 mai, à la disposition des intéressés pour opérer les mutations sur les propriétés bâties et non bâties. Or, M. Morlay ne s'est pas trouvé au rendez vous qu'il avait lui-même donné. Si bien qu'hier, une foule de gens attendaient cet irascible fonctionnaire dès neuf heures du matin, au lieu de la perception.

Nous croyons qu'ils attendraient encore s'ils n'avaient pas perdu patience.

Nous signalons la conduite de M. Morlay, qu'on pourrait appeler M. Sans-Gêne, à qui de droit.

Une attaque nocturne par erreur. — Dans la nuit de dimanche à lundi, le garde Lotode faisait la fermeture des cabinets au hameau du Touquet, quand il fut insulté de loin par une bande d'individus. Le garde passa sur ces insultes, ne pouvant du reste atteindre ses insulteurs, mais plus loin, le nommé Henri Dubilleul, ouvrier tisserand, ayant été pris pour le garde par ces individus fut assailli par eux.

Il parvint à sortir de leurs mains, après y avoir laissé la grande partie de ses vêtements et non sans être criblé de coups.

L'un des agresseurs est connu, c'est un nommé Fédrin, demeurant au Mont-à-Leux. Cet individu est très dangereux.

Contravention pour divagation de chien. — Le sieur Antoine Mulliez, demeurant au Sapin Vert, s'est vu dresser procès verbal pour avoir laissé divaguer son chien sans collier.

WASQUEHAL. — *Vol.* — Dans la nuit du lundi au mardi, des malfaiteurs encore inconnus ont pénétré dans la maison de campagne de M. Auguste Lefèvre, située au hameau du Molinel.

N'ayant rien trouvé à leur convenance, ils ont dévalisé 6 couches de pommes de terre chaque plante étant évaluée à 0,50 centimes, la perte est donc de 36 fr.

On croit fort que les voleurs étaient deux. Pour pénétrer dans l'enclos, ils ont dû escalader une haie entourée de fils de ronces. Les malfaiteurs ont laissé des traces parfaitement visibles de leurs pas, ce qui facilitera les recherches de la police.

Comité exécutif. — Il a été remis au comité exécutif par Victor Bernier la somme de 0,60 centimes.

Grands Magasins des Galeries Lilloises 45, 47, 49

Rue Nationale, Lille

EXPOSITION SPÉCIALE de Toilettes complètes et articles pour COMMUNION

TOURCOING

Incendie

Dans la nuit de lundi à mardi, vers minuit et demi, un incendie a éclaté chez M. Ruscart Louis, 58, rue de Calais.

Le feu a pris naissance dans l'écurie et malgré la promptitude des secours, on n'a pu parvenir à sauver un cheval et une chèvre qui étaient restés à l'intérieur et ont été carbonisés par les flammes.

Trouvant un aliment facile dans l'écurie où se trouvait une grande quantité de sacs vides, le feu s'est propagé à un magasin attenant et qui contenait, entre un wagon de charbon, plusieurs montures, des harnais, un camion et un tombereau.

Tout cela a été la proie des flammes et les dégâts peuvent être évalués à trois mille francs au moins.

Il y a assurance à la Compagnie « La Foncière ».

Au premier appel, les pompiers s'étaient transportés sur les lieux et à l'aide d'un dévidoir ont pu assez rapidement circonscrire le feu.

Le Juge d'instruction à Tourcoing

M. Delalé, juge d'instruction, est descendu hier à Tourcoing, pour faire une enquête sur l'affaire des époux Vanderplace, inculpés de sévices graves sur leur fille âgée de 13 ans.

De nombreux témoins ont été entendus par M. le juge d'instruction. Cette affaire suivra son cours.

L'alliance ouvrière

Réunion de la société l'Alliance ouvrière jeudi soir, café Catteau, Grande Place. Présence indispensable.

Pour les tapissiers

Dimanche 9 mai, aura lieu à la Coopérative, un bal à grand orchestre, au profit du syndicat des tapissiers.

Nous voulons bien croire que tous nos amis assisteront à ce bal et tiendront à manifester ainsi leur sympathie aux camarades des tapissiers et aux victimes de la grève de la maison Revolver Masure.

Le prix d'entrée est ainsi fixé : Cavalier, un franc. Dames, 50 centimes. Militaires, 50 centimes.

Commencement d'incendie

Un commencement d'incendie s'est déclaré hier vers cinq heures, à la fabrique Valentin-Lepoutre, place Thiers.

Le feu a pris dans la place des batteurs et a consumé une certaine quantité de coton qui se trouvait en cet endroit.

Les pompiers, immédiatement prévenus, ont en rapidement raison de ce commencement d'incendie. Les dégâts sont peu importants.

AU PALAIS-RAMEAU

Le concours de Brasserie

Les opérations des différents jurys se sont terminées vendredi, à 6 heures du soir.

Parmi les exposants, la phalange des brasseurs était sans contredit la plus nombreuse; aussi, avait-on choisi un jury offrant toutes garanties de compétence et d'impartialité, sous la présidence de M. Tourtel, de Tantonville, une autorité en la matière.

Outre les principales brasseries de la région du Nord et de l'Etranger, celles de l'Est, étaient représentées par les importantes maisons Tourtel de Tantonville, Champion et Trévier (La Lorraine de Nancy), Geeng Bonnet (La Renaissance) de Neufchateau, la brasserie de Jesné, près Montbéliard, etc., etc.

Les bars de dégustation avaient été installés par les brasseries Jean-Dart, de Dunkerque, Jeanne d'Arc, d'Attiche, Georges Leurs, de Lille; de Beaurepaire, à Roubaix; Van Doorne, de Steenvoorde; Derieppe, de Mons en Barœul, etc.

Mais quel est donc ce Bar continuellement entouré de consommateurs?

C'est le Bar de l'Hôtel de Ville tenu par MM. Duthoit et Dhelin où avec toutes les liqueurs de marque, l'on déguste l'excellente bière de La Renaissance, de Neufchâteau, mousseuse, limpide et pétillante comme du champagne et qui dès son apparition a conquis d'emblée la faveur du public lillois.

Vox populi, vox Dei! Le jury a sanctionné le choix du public en décernant à la Brasserie de la Renaissance qui exposait ses produits, pour la première fois le grand diplôme d'honneur, avec félicitations du jury.

Nous devons dire que pour l'attribution du Grand Prix le jury a été divisé en deux fractions numériquement égales et qu'il a été tenu compte à La Lorraine concurrent de La Renaissance, des récompenses antérieurement obtenues dans les Expositions.

C'est un magnifique succès pour la brasserie de La Renaissance, de Neufchâteau qui pour sa première exposition voit son produit placée au premier rang des bières de fermentation basse.

(*A suivre*).

AVIS IMPORTANT

En présence des contrefaçons et imitations, de plus en plus nombreuses, dont l'excellent Vin de Banyuls-Trilles est fréquemment l'objet, nous engageons les consommateurs de cet apéritif sans rival, à exiger PLUS QUE JAMAIS la cachetée sur la bouteille, et, afin d'éviter toute confusion, à demander non pas un BANYULS mais UN BANYULS-TRILLES.

DANS TOUS LES CAFÉS ET BONS ÉTABLISSEMENTS

LE NORD

ARRONDISSEMENT DE LILLE

LAMBERSART. *Tombola.* — Voici la liste des numéros gagnants de la tombola tirée au profit des pauvres de la commune :

1335. 1360. 1691. 676. 1390. 668. 1113. 1367. 1174. 938. 1936. 211. 85. 1352. 2014. 96. 1148. 1914. 1237. 1180. 1356. 1431. 1063. 412. 115. 1779. 1622. 835. 306. 812. 1924. 929. 1185. 271. 1047. 93. 478. 1782. 149. 1657. 1752. 368. 1192. 1793. 540. 1795. 409. 549. 1607. 859. 1717.

Les lots non réclamés le 15 mai resteront acquis à l'œuvre.

HAUBOURDIN. — *Tombola.* — La fanfare des sapeurs pompiers d'Haubourdin, qui doit assister au concours de Saint-Germain-en-Laye, le 16 mai prochain, organise une tombola qui sera tirée le 9 courant, à 8 heures du soir.

MONS-EN-PEVÈLE. — *Accident mortel.* — M. Philippe Morelle, âgé de 75 ans, marchand de chiffons à Faumont, traversant le passage à niveau au lieu dit le Sec-Mont, a été tamponné par le train qui va de Pont de la Deule à Pont à Marcq, et a été tué sur le coup.

HOUPLINES. — *Pour les élections d'Armentières.* — Le citoyen Sohier a reçu du citoyen Fagel, de Vervicq, la somme de 39 fr. 35 cent. pour les élections d'Armentières. Nous envoyons à notre ami nos meilleurs remerciements.

La somme a été remise intégralement au citoyen Dandrumetz d'Armentières.

Avis aux amateurs de trompes de chasse. — Les personnes qui désireraient faire partie du groupe de trompes de chasse, qui est en formation route d'Houplines, sont priées de se faire inscrire chez Gustave Névejans, rue d'Ypres, 128, et d'assister à la réunion générale qui aura lieu le lundi 10 mai, à 7 heures du soir.

LA CHAPELLE-D'ARMENTIÈRES. — *Réunion.* — La réunion qui a eu lieu dimanche dernier pour la formation du groupe du Parti ouvrier a pleinement réussi. Notre ami Sohier, après avoir expliqué la tactique du Parti, a invité les amis à se grouper le plus nombreux possible, sous la bannière socialiste.

Ses efforts n'ont pas été vains, car plus de quarante camarades se sont fait inscrire immédiatement au groupe d'Etudes Sociales, l'« Avant-Garde de la Chapelle ».

ARRONDISSEMENT DE DUNKERQUE

DUNKERQUE. — *Mordu par un chien.* — Un chien de forte taille, dont le propriétaire est inconnu, a mordu au bas-ventre, un jeune enfant de 4 ans, Albert Vandezipe. L'enfant a été transporté à l'hôpital.

Attentat à la pudeur. — Un nommé Bourgois, âgé de 25 ans, vient d'être arrêté sous l'inculpation d'attentat à la pudeur. Ce misérable a abusé d'une fillette de dix ans.

Tir de combat. — Voici la liste des régiments qui se rendront à Dunkerque pour effectuer des tirs de guerre :

43e, du 17 au 21 mai : cinq jours; 84e, du 16 au 20 juin : huit jours; 33e, du 29 juin au 3 juillet : cinq jours; 16e bataillon de chasseurs, du 19 au 23 juillet : cinq jours; 135e de ligne, du 27 juillet au 4 août : cinq jours. Le 73e de ligne est en ce moment à Dunkerque.

ROSENDAEL. — *Sanglante agression.* — Un nommé Delen, qui avait eu, il y a une quinzaine de jours, une discussion pour un motif futile, avec le nommé François Janssens, journalier, avait conservé une vive rancune.

Avant-hier soir, Delen, accompagné de deux complices, a attendu Janssens sur la route, et, au moment où ce dernier regagnait son domicile, l'a frappé de deux coups de couteau qui l'ont atteint au bras. L'agresseur a été arrêté.

ARRONDISSEMENT DE VALENCIENNES

VALENCIENNES. — *Eraséé par un train.* — Avant hier soir, à 9 heures, M. Limelette, employé d'octroi, de service à la porte de Paris, quittait son poste pour regagner son domicile, ancienne gendarmerie. Afin de raccourcir son trajet, il jugea utile de suivre la voie ferrée.

Que s'est-il passé? Lui seul pourrait le dire, car hier matin vers 5 heures, un chauffeur de la Compagnie du Nord relevait le cadavre affreusement mutilé du malheureux employé d'octroi.

On suppose que Limelette voulait suivre la voie jusqu'au passage à niveau de la porte de Paris et regagner ensuite son domicile par le boulevard, lorsqu'il aura été renversé par l'express de 9 heures 20. Les trains de nuit lui ont passé successivement sur le corps.

L'infortuné Limelette laisse une veuve et deux enfants, sa veuve serait en outre bientôt mère.

DENAIN. — *Un homme brûlé vif.* — Un terrible accident s'est produit dimanche matin, à l'usine des Forges et Hauts-Fourneaux de Denain et d'Anzin.

Le nommé Pierre-Joseph François, brouetteur, avait conduit un chargement dans un wagon. En revenant, il dut se mettre de côté pour livrer passage à un de ses compagnons de travail. Malheureusement, s'étant approché trop près du trou au laitier, il perdit l'équilibre et tomba dans le dit trou, où la température n'est pas à moins de 80 degrés.

Ses camarades de travail se portèrent à son secours et le retirèrent de sa fâcheuse situation, mais, mais déjà le malheureux ouvrier avait le corps couvert d'affreuses brûlures.

François fut transporté à l'infirmerie de l'usine, où, malgré les soins qui lui furent prodigués par M. le docteur Delafaye, il expirait vers quatre heures du soir, au milieu d'atroces souffrances.

François habitait Hornaing, où son corps a été transporté lundi vers 3 h. 1/2 du soir; il était célibataire.

ARRONDISSEMENT DE DOUAI

DOUAI. — *Attaque d'épilepsie.* — Un inconnu est tombé malade hier sur la voie publique, pris d'une attaque d'épilepsie. Des militaires du 38e d'infanterie l'ont secouru et transporté au bureau de police où des soins lui ont été donnés.

Cour d'appel. — Aujourd'hui, à midi, la Cour de Douai s'est réunie en audience solennelle, au sujet de l'installation de M. Lewalle, président du tribunal d'Avesnes, nommé à Cambrai, en remplacement de M. Bérard; de M. Riff, juge à Dunkerque, nommé président à Avesnes, en remplacement de M. Lewalle; de M. Bérard, président du tribunal de Cambrai, nommé conseiller en remplacement de M. Hiben, nommé président honoraire; de M. Davaine, juge d'instruction à Belley, nommé juge à Dunkerque, en remplacement de M. Riff.

Cercle démocratique l'Union républicaine — Un Grand concours de billon a eu lieu dimanche 2 mai au Cercle démocratique. Voici les noms des gagnants :

MM. de Brunemont, Gruson, du Mariage et Duhem, tous trois au 1er prix; le 2e prix à MM. Ganiau Joseph, de Douai et Cuvelier, de Douai; le 3e prix à MM. Herlant et Bidapit, de Douai.

Dimanche 16 mai, au siège du cercle aura lieu un grand concours de piquet, offert par le fermier du cercle, il sera affecté de très beaux prix à ce concours.

FAUMONT près DOUAI. — *Accident mortel.* — Un vieillard, âgé de 70 ans, le nommé Philippe dit Philippe à loques, a été écrasé hier matin par le train passant à Faumont à 7 heures et allant à Douai. Le malheureux, qui passait près des rails avec une brouette chargée de fumier, a été renversé et littéralement broyé.

LUNDI 10 MAI

et jours suivants

AUX GRANDS MAGASINS

DES GALERIES LILLOISES

45, 47, 49, rue Nationale, LILLE

IMPORTANTE

EXPOSITION

de

TISSUS

Maison exclusivement Française

Prix les offertes à quiconque doute

PAS-DE-CALAIS

ARRONDISSEMENT DE BÉTHUNE

BETHUNE. — *Réunion socialiste.* — Le comité du Parti ouvrier organisait, dimanche 2 mai, à son siège, un cours d'études sociales avec le concours du citoyen H. Ghesquière, conseiller général, adjoint au maire de Lille.

La réunion à laquelle n'étaient invités que les adhérents du Parti et leurs parents et amis, avait attiré une foule nombreuse. La salle était comble, deux cents personnes s'y entassaient, les moins favorisées écoutaient à la porte, aux fenêtres, et jusque sur le toit de la salle de réunion, grande baraque montée dans la cour de l'estaminet.

C'est le citoyen Ansel que l'assemblée désigne comme président. Elle lui adjoint le citoyen Prévost comme secrétaire et deux citoyens comme assesseurs, dont le citoyen Lagnez, ancien délégué mineur.

Après quelques paroles vivement applaudies, prononcées par le président, le citoyen H. Ghesquière prononce un discours que nous regrettons de ne pouvoir reproduire mais qui a soulevé, à maintes reprises, les applaudissements et l'enthousiasme de la nombreuse assemblée.

L'orateur a réfuté tous les sophismes, toutes les calomnies lancées contre le socialisme et les socialistes : il a fait, avec la plus grande véhémence, la critique de l'anarchie sociale actuelle et l'exposé de la doctrine du Parti ouvrier.

Les citoyens Ansel, Lagnez et Prévost terminèrent cette conférence par des appels à l'union démocratique et sociale, et cette belle réunion, dont on gardera longtemps le souvenir à Béthune, se termina par un punch, des toasts à l'avenir du Parti ouvrier et au triomphe de la République sociale, et enfin par des chants socialistes.

Bonne journée pour la Sociale!

OIGNIES. — *Achat de terrain pour la Coopérative.* — Dans sa séance du 5 avril dernier, le conseil d'administration de la société, avait proposé l'achat d'un terrain pour la construction d'un four, terrain d'un contenance de 8 ares, derrière la maison Casquette, à raison de 208 fr. l'are; La majorité des sociétaires n'ayant point adopté ce système d'achat, une commission nommée par l'assemblée fut chargée de rechercher un emplacement plus convenable et à un prix plus raisonnable. La commission eut certainement trouvé son affaire, si un gros personnage que nous ne voulons pas nommer et qui, depuis longtemps manœuvre pour arriver à faire sombrer la société, n'eut influencé quelques membres de la commission, pour la décider à faire acquérir par la société un terrain à un prix très onéreux.

Nous avertissons donc nos amis du Parti ouvrier, les vrais alors, qui travaillent à l'intérêt général et non à leur intérêt particulier, de veiller à la bonne gestion des affaires commerciales faites par quelques membres du dit Conseil qui ne voient dans ces fonctions d'administrateurs que l'occasion de faire fructifier leurs affaires.

ARRONDISSEMENT D'ARRAS

ARRAS. — *Entre-vieille et militaires.* — Dimanche soir, vers sept heures, au moment où la foire battait son plein, un sergent-major nommé Bauer, qui se promenait Petite Place, rencontra un individu du 3e génie, nommé Bauffié, qui portait des épaulettes et un képi de fantaisie.

Le sergent-major fit à son subordonné une remontrance que celui-ci prit très mal. Une vive discussion s'en suivit, au cours de laquelle le ton prit fait et mauvaise pour le soldat et malmena le sous-officier qui dut se réfugier au commissariat.

A sa rentrée à la caserne, le soldat a été puni de 8 jours de prison. Le sous-officier a porté plainte contre plusieurs civils qui seront poursuivis correctionnellement.

C'est le Printemps

Depuis quelques jours, le beau temps nous est revenu. C'est le printemps, c'est le réveil de la nature. C'est le retour à la vie. C'est aussi, pour un grand nombre de personnes, le retour des indispositions, des douleurs, des malaises occasionnés par le changement brusque de saison. C'est donc le moment de rafraîchir le sang, de se nettoyer le corps, mais il faut éviter les purgatifs violents, à bases minérales, dont l'usage détermine souvent de l'irritation, de la fatigue et de l'affaiblissement.

Ces inconvénients ne sont pas à craindre avec les Dragées de Santé, dont l'action douce et bienfaisante est due aux principes végétaux qui constituent la composition. Aussi ces Dragées conviennent-elles bien à cette époque de l'année pour réveiller l'activité des voies digestives et rétablir ainsi le jeu normal et régulier des principales fonctions de l'organisme. L'emploi de ces Dragées n'assujettit à aucune disposition particulière, puisqu'on les prend le soir au dernier repas.

Elles conviennent à tous les tempéraments, depuis l'enfance jusqu'à la vieillesse. Leur prix est à la portée de toutes les bourses, même les plus modestes, puisque la boîte qui contient 100 Dragées ne coûte que 1 fr. 50 dans toutes les Pharmacies et au dépôt général, chez MM. DUBUS et DELAPLANQUE, 7, rue des Arts, à Lille, qui en font l'envoi franco contre la somme de 1 fr. 60 en mandat-poste.

CALAIS

Accident de voiture. — Hier, vers midi et demi un cheval attelé à une voiture de tramway qui passait devant la Place Brochot, s'est abattu. La voiture, poursuivant son mouvement de marche, le cheval fut atteint aux jambes et reçut plusieurs écorchures assez graves.

L'animal a été conduit au dépôt. Il n'y a eu aucun accident de personnes.

Enquêtes ouvertes. — Une enquête est ouverte contre les nommés : Tisserand Oscar, 20 ans, journalier, rue Mogador, inculpé d'avoir porté des coups et fait des blessures à un nommé Lannoy Emile, demeurant route de Boulogne; Prudhomme Charles, âgé de 15 ans, sans profession, rue Mariotte, pour avoir outragé deux agents de la force publique dans l'exercice de leurs fonctions.

Bains Lillois. — Piscines de natation 24 rue 28, 5/10. Hydrothérapie.

Théâtres, Fêtes et Concerts

Grand Théâtre de Lille

(Direction A. MONTFORT).

Bureaux à 7 h. 1/2. — Rideau à 8 h.

Tous les soirs. — ROTHOMAGO, féerie à grand spectacle en 5 actes, dont un prologue et 25 tableaux. — 18 décors entièrement neufs. — 300 costumes nouveaux. — Trois grands ballets réglés par Mme Hennecart, maîtresse de ballet, dansés par Mlle Jane Duval, première danseuse étoile; Mlle Corena, danseuse demi-caractère; Mlle de Sevita, première danseuse travestie, et les dames du corps de ballet.

Théâtre-Concert des Variétés

Tous les soirs, à 8 heures 1/2, grand spectacle-concert. Troupe excellente et brillant orchestre.

ÉTAT-CIVIL

Naissances du 4 mai

Genival Eugénie, rue Paul Bert, 10. — Torbis Julien, rue du Faubourg de Valenciennes, 48. — Turotte Gaston, rue Fénélon, 23. — Benaert Pierre, rue de Flandre, 4. — Demeyer Léopoldine, boulevard Victor Hugo, 115. — Lahousse Elisa, rue Monge, 13. — Vandenne Eugénie, rue Roland, 12. — Valdelièvre Charles, square Dutilleul, 23. — Sudrié Edouard, rue du Plat, 37 bis. — Poquet Jules rue de la Barre, 64. — Ribeyrol Hélène, rue des Célestines, 17. — Verdeyen Lucienne, rue de la Monnaie, 59. — Deville Louis, rue Godefroy, 3.

Décès du 4 mai

Poulain Auguste, 42 ans 9 mois, époux de Joséphine Bleuzet, boulevard de l'Usine, 32. — Bodelet Désiré, 6 mois 1/2, rue d'Iéna, 142. — Gérardy Jean, 67 ans, veuf de Félicie Bronier, rue de l'Hôpital Militaire, 34. — De Bruyckère Gaston, 7 mois, cité Levas, 4. — Renson Pauline, 10 mois 1/2, rue St-Druon, 10. — Fremaux Michel, 63 ans 4 mois, veuf de Sophie Cossin, quai de la Basse-Deûle, 104. — Vandra Alexis Raymond, 7 mois 1/2, r. de Douai, 8. — Vergausen Arsène, 14 mois, rue Wagram, 7 bis. — Veckens Edouard, 58 ans 4 mois, époux de Marie Daeman, place Jacquart, 1.

Marchés de Lille du 4 Mai

SUCRES. — Sucre cassé (cote offic.), 100 00 à 99 50. — En pain n° 1 (cote offic.), 98 50; n° 3 (cote com.), ... à ...

Cuite 1er jet (cote com.), 24,00 ... à ... — 88 (cote off.), 24,75 à ...

ALCOOLS — 3/6 fin disp., 37,50 offert ... demandé.

BOURSE de LILLE

DU 4 MAI

VALEURS	Cours du jour	Or offre.	Or demande
Ariège	...	11500	11000
Anzin	...	5010	5000
Douai	...	...	3000
Douai	...	2400	2350
Carvin	1020	1050	1000
Courrières	1630	1500	1620
Douchy	...	800	...
Douai	...	11500	11500
Escarpelle	...	2575	2500
Lens 1000	...	800	...
Liévin	1340	1350	...
Marchin	6525	6570	...
Sarrebruck	...	370	...
Vicoigne	...	13000	12000

Le Gérant, CHARLES CAPY.

Lille — Imprimerie de l'*Egalité*, 26, rue de Fives, 26.